

Communiqué de presse

10 novembre = European Unequal Pay Day

Augmenter les salaires minimums pour plus d'égalité salariale

Aujourd'hui, c'est la journée européenne de l'inégalité salariale («European Unequal Pay Day»), car en effet, en 2021, les femmes gagnent toujours 14,1% de moins que les hommes dans l'UE. Cela signifie qu'en moyenne, les femmes de l'Union européenne travaillent gratuitement jusqu'à la fin de l'année à partir de ce 10 novembre 2021.

En Europe, 76% des 49 millions de salarié.e.s du «care» sont des femmes. Les travailleur.euse.s du «care» sont le plus souvent mal payé.e.s, malgré le fait qu'ils.elles exercent une profession difficile aussi bien physiquement qu'émotionnellement demandant beaucoup de patience et de compétences sociales. La revalorisation des métiers dans lesquels les femmes sont historiquement surreprésentées est donc primordiale pour atteindre le but de l'égalité salariale.

Voilà pourquoi l'OGBL Equality soutient les revendications de la Confédération européenne des syndicats pour un renforcement de la directive européenne sur l'établissement de salaires minimums décents. Par la même occasion, l'OGBL Equality souligne la revendication visant une hausse conséquente et substantielle du salaire social minimum au Luxembourg.

Au Luxembourg, la différence de salaire entre hommes et femmes se situe essentiellement à deux niveaux: celui des très bas salaires et celui des hauts salaires (notamment au niveau des bonus). Les secteurs dans lesquels les salarié.e.s gagnent souvent le salaire social minimum comme celui du nettoyage, du commerce ou de l'horeca sont d'ailleurs des secteurs dans lesquels travaillent un très grand nombre de femmes. Voilà pourquoi une hausse des salaires les plus bas, mais également la mise en place de davantage de conventions collectives, notamment au niveau sectoriel, avec des grilles de salaires et des carrières évolutives fixées selon des critères objectifs, transparents, compréhensibles, contrôlables et garantis; et le refus des modèles de rémunération discrétionnaire ou soumis à des évaluations subjectives constituent deux piliers fondamentaux de l'égalité salariale.

Avec un écart salarial annuel de 7,2% entre hommes et femmes, les femmes travaillent au Luxembourg en moyenne gratuitement pendant 26,28 jours de l'année. La journée de l'inégalité salariale luxembourgeoise aura ainsi lieu le 5 décembre cette année.

**Communiqué par l'OGBL Equality – le département des Femmes de l'OGBL
le 10 novembre 2021**